



Accompagnateurs en Montagne
Accompagnatori in Montagna
Wanderleiter

RAPPORT ANNUEL 2019

**ASSOCIATION SUISSE DES ACCOMPAGNATEURS
ET ACCOMPAGNATRICES EN MONTAGNE**

Version finale du 4 avril 2020

Table des matières

L'ASAM-SWL en quelques chiffres	Page 2
Organigramme	Page 3
Moments fort en 2019	Page 4
L'ASAM-SWL, la faïtière pour le métier	Page 6
Services aux membres	Page 8
Formations	Page 10
Le secrétariat de l'ASAM	Page 11
Événements	Page 12
Activités des autres commissions	Page 13
Activités des sections	Page 14
Membres	
Répartition dans les sections	Page 15
Adhésions	Page 15
Départs	Page 17
Finances	
Bilan 2019	Page 18
Compte de résultat et budget	Page 19
Remerciements	Page 20

L'ASAM-SWL en quelques chiffres

- 435 de membres au 31.12.2019
- 200 avec brevet fédéral
- 190 femmes, 245 hommes
- 264 avec reconnaissance internationale UIMLA
- 403 actifs/ves, 32 passifs/ves, 45 en formation
- 10 sections
- 70 bénévoles impliqués dans les sections et à la faïtière
- 11 séances de comité
- 2 conférences président·es
- 2 assemblées de délégué·es
- 8 formations continues suivies par 69 personnes

Organigramme au 30.11.2019*



Organigramme de l'ASAM-SWL



Section	Arc Jurassien	Fribourg	Genève	Grisons	Haut Valais	Nord-schweiz	Tessin	Valais Romand	Vaud	Intercantonale
Président	Noé Thiel	Christophe Aebi	Laetitia Bourquin	Sep. Antona Bergamin	Rolf Gruber	VAKANT	Fabio Bella	Patrick Beuché	Laurent Kern	VAKANT



03.12.2019

* Organigramme reflétant la structure pendant l'année 2019. Des changements ont eu lieu en décembre.

Les moments forts en 2019

L'événement marquant pour notre profession en 2019 a sans aucun doute été l'entrée en vigueur au 1^{er} mai de la **nouvelle ordonnance** sur les Guides de Montagne et autres activités à risque. Les modifications principales nous concernant sont l'accession au T4 pour les accompagnateurs/trices ayant suivi une formation complémentaire, la suppression de la limite altitudinale pour les courses en raquettes en WT3, ainsi que l'obligation d'être au bénéfice d'une autorisation dès le 1^{er} franc réalisé sur les terrains définis par la loi.

L'ASAM-SWL a enregistré une bonne augmentation du nombre de ses membres, en passant la barre des 400 en fin d'année. Ceci est probablement une conséquence de deux actions menées par le comité : d'une part des **présentations effectuées par l'ASAM-SWL** et la Commission d'examen (Comex) aux accompagnateurs/trices en montagne en formation dans deux des écoles, : 21 accompagnateurs et accompagnatrices en formation nous ont rejoint en 2019. D'autre part, l'augmentation est due au **rapprochement avec l'Association des Accompagnateurs de Randonnée Intercantonale** (AARI, section membre de l'Association Suisse des Guides de Montagne ASGM).

La volonté de se rapprocher est apparue en 2018, lorsque l'ASGM s'est positionnée contre l'accès au T4 pour les accompagnateurs/trices lors de la révision de l'ordonnance. Le comité de l'AARI souhaitait que leurs membres puissent rejoindre l'ASAM-SWL en restant groupés dans une section intercantonale. Il s'en est suivi bon nombre de réunions entre le comité de l'ASAM-SWL et celui de l'AARI ainsi que de nombreuses discussions au sein de l'ASAM-SWL.

Tout au long de l'année, 25 accompagnateurs/trices en montagne de l'ASGM sont venu-es tester gratuitement nos services. Les délégué-es des sections de l'ASAM-SWL ont approuvé la création d'une **section intercantonale** à ASAM-SWL lors d'une assemblée extraordinaire le 30 septembre. L'AARI s'est ensuite dissoute le 16 novembre et la nouvelle section intercantonale s'est créée immédiatement après. L'ASAM-SWL compte ainsi désormais 10 sections : Vaud, Valais Romand, Oberwallis, Genève, Arc Jurassien, Nord-Schweiz, Graubünden, Tessin, Fribourg, Inter-cantonale.



L'inscription formelle à l'ASAM-SWL des accompagnateurs/trices en montagne anciennement membres de l'AARI a débuté pendant le mois de décembre et se poursuit début 2020. Environ 90 accompagnateurs et accompagnatrices pourraient potentiellement nous rejoindre.

L'assemblée des délégués ordinaire du 16 mars a approuvé une importante **modification des statuts et du règlement des membres**. Une nouvelle instance voit le jour, la conférence des président-es de section, bénéficiant d'un certain pouvoir décisionnel permettant au comité d'avancer de manière consultative sur les dossiers importants. Par ailleurs, la classification des membres de l'ASAM-SWL a été modifiée. Les membres actifs/ves sont réparti-es en trois catégories : membres avec reconnaissance internationale (Union of International Mountain Leaders Associations UIMLA), membres avec reconnaissance nationale, et membres en formation. En dehors des membres actifs, l'ASAM-SWL peut également compter des membres passifs et des membres d'honneur. Le règlement des membres a été revu une nouvelle fois lors de la conférence des président-es du 25 novembre 2019. Désormais, le statut de membre en formation a une durée limitée à 5 ans, à partir du début de la formation.

Anniviers Formation a pu renouveler sa **reconnaissance UIMLA** en 2019. Ainsi, les 3 écoles professionnelles suisses permettent désormais à leurs étudiant-es de devenir membres UIMLA après avoir suivi l'entier de la formation et passé le brevet fédéral.



Les candidat-es au **brevet fédéral** étaient d'ailleurs nombreux/ses cette année puisqu'ils/elles étaient 19 à se présenter aux examens en 2019. Cela a conduit la Comex à organiser deux sessions, dont une a eu lieu en novembre à Thusis, et l'autre aura lieu en avril au Jura.

L'ASAM-SWL, la faîtière pour le métier

Le comité de l'ASAM-SWL s'est fixé comme objectif d'améliorer le positionnement de notre association dans le paysage politique des métiers de la montagne. Notre message est simple : **l'ASAM-SWL est l'association professionnelle pour le métier d'accompagnateur/trice en montagne.**

Nos principaux **partenaires** sont les organisations qui forment au métier d'accompagnateur/trice en montagne (Anniviers Formation, Suisse-Rando, ASGM), l'Office Fédéral du Sport (OFSP), les services cantonaux qui délivrent les autorisations, le Secrétariat d'Etat à la Formation et l'Innovation (SEFRI) et l'OREPAM (l'Organe Responsable de l'Examen Professionnel d'accompagnateur/trice en montagne).

L'ASAM-SWL est venue faire des **présentations** à l'école de Saint-Jean (Anniviers Formation) et de Suisse Rando (Berufslehrgang Wanderleiter Schweizer Wanderwege). Malheureusement, les portes de la formation ASGM ne nous sont pas encore ouvertes, malgré nos multiples sollicitations à ce sujet.

A l'**OREPAM** siègent encore l'ASAM-SWL, l'ASGM, le BWL (Bündner Wanderleiter, la section Grisons de l'ASAM-SWL) et l'OTM (Associazione Operatori Turistici di Montagna, la section Tessin de l'ASAM-SWL). L'OREPAM supervise le travail de la Comex. Cela fait des années que l'ASAM-SWL cherche à faire évoluer cette structure. L'OREPAM ne réalise rien de concret tout en restant malheureusement l'organe de référence pour le brevet fédéral. Son existence brouille les messages auprès des autorités et des accompagnateurs/trices en montagne en formation et est un frein à notre développement en tant que faîtière. Le comité de l'ASAM-SWL a émis un certain nombre de propositions concrètes. Par ailleurs, nous avons initié et dirigé 3 séances en plénière, 1 réunion de la « commission écoles », participé à des rencontres bilatérales avec Suisse-Rando et l'ASGM et échangé un nombre considérable de messages avec toutes les parties. Malheureusement tout ceci n'a pas permis de débloquer la situation en 2019.

L'ASAM-SWL devrait prendre de l'importance avec la venue des membres de l'ex-AARI. Mais elle doit continuer ses efforts de développement et de promotion du métier, soigner ses liens avec les autorités et continuer à développer les services qu'elle offre à ses membres. Rappelons que **l'ASAM-SWL est la seule association Suisse à défendre uniquement notre métier !**

C'est ce message qu'il faut que l'ASAM-SWL continue à communiquer, en **multipliant les contacts** auprès de tous les partenaires. En 2019, le comité a cherché à faire mieux connaître notre association auprès de l'OFSP et services cantonaux en charge des autorisations de pratique. Nous avons rencontré le directeur et nos interlocuteurs habituels à l'OFSP, fait parvenir un courrier assorti d'une « fact-sheet » aux services cantonaux (avec copie aux

présidents de section) ainsi qu'un communiqué de presse le lendemain de la dissolution de l'AARI et la création de la section intercantonale. Pour finir, le comité a fait parvenir une carte de vœux à tous nos contacts en fin d'année. Cet effort devra être maintenu les années à venir afin que cela devienne évident : l'ASAM-SWI est l'organisation de référence en charge de répondre à toutes les questions concernant les accompagnateurs/trices.

Le communiqué de presse a été également envoyé à une longue liste de **média** nationaux, régionaux et locaux, malheureusement avec peu de retours. Seule la radio valaisanne Rhône FM nous a accordé un entretien sur ses ondes : www.rhonefm.ch/fr/news/les-accompagnateurs-en-montagne-de-toute-la-suisse-desormais-reunis-sous-le-meme-toit-1467106

D'autres efforts devront être faits pour faire encore mieux connaître notre métier, en particulier auprès de toutes les **institutions actives dans le tourisme** en Suisse. Le comité de l'ASAM-SWL est en attente de la publication du nouveau site internet pour développer ce volet de la promotion du métier.

Et bien entendu, **l'excellent travail de nos membres** sur le terrain est encore la meilleure carte de visite pour notre métier.

La conférence des président-es a émis une **nouvelle recommandation tarifaire**. La journée d'accompagnement passe ainsi à 500 CHF et la demi-journée à 380 CHF. Ces tarifs peuvent être majorés selon les produits que proposent les accompagnateurs en montagne. Les accompagnateurs en montagne en formation peuvent appliquer les mêmes tarifs, ou au minimum 80% de ceux-ci.

Services aux membres

La gestion administrative de nos membres et des formations continues est assurée par notre secrétaire Chrystelle Massy, engagée à 30%. Chrystelle répond également à toutes les demandes par email et téléphone d'accompagnateurs/trices en montagne membres et non membres de l'ASAM-SWL.

Les accompagnateurs/trices en montagne ont pu profiter d'une offre élargie de **matériel Salewa**. 23 membres ont pu acquérir par ce biais 69 pièces de vêtement et de matériel (sacs à dos, pelles, sondes, bonnets, gants, pantalons) à des prix défiant toute concurrence dans le cadre de la commande hiver 2019-2020. Les showrooms Salewa à Aigle et à Zurich ont ouvert exclusivement pour que chacun-e puisse venir voir, essayer les vêtements et tester le matériel. La possibilité de voir les articles a clairement boosté les ventes, puisque 226 pièces ont été commandées dans le cadre de la commande qui sera livrée en été 2020. Ce partenariat continuera en 2020 avec de nouvelles offres hivernale et estivale.



Le comité a également travaillé avec d'autres partenaires afin de diversifier son offre. En décembre 2019 un nouveau partenariat a été conclu avec l'entreprise japonaise **mont-bell**, fournisseur de vêtements et de matériel technique pour notre activité professionnelle. mont-bell dispose de deux magasins physiques à Zermatt et Grindelwald ainsi que d'un site de vente en ligne. Les rabais sont accordés suivant un système de points de fidélité.

mont-bell

Nous rappelons aux accompagnateurs/trices en montagne au bénéfice de la reconnaissance UIMLA que nous bénéficions également de 20% chez **Transa**, sur présentation de la carte d'accompagnateur/trice UIMLA.



Le comité a rédigé 3 **newsletters** en 2019, et s'est assuré que le site internet soit régulièrement mis à jour. Les newsletters ont pour but d'informer les membres des nouveautés règlementaires en Suisse et à l'étranger, des actions entreprises par le comité et les commissions, des projets en cours ainsi que de transmettre toute information pertinente concernant la pratique du métier.

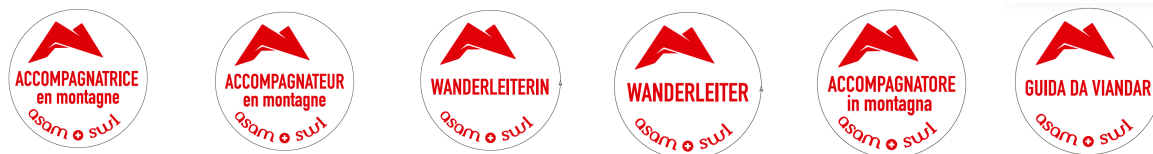
Notre **assurance** responsabilité civile a été mise à jour au 1^{er} janvier 2019 et réactualisée en novembre afin de respecter les exigences fixées par la loi. Pour 84 CHF par an, les membres qui souscrivent à l'assurance collective sont couverts pour un large champ d'activités en Suisse et à l'étranger (sauf USA et Canada), à hauteur de 10 millions par personne et par an. Pour rappel, l'ASAM-SWL propose également une assurance protection juridique collective pour 63 CHF par an.

Un nouveau **site internet** est en construction depuis 2018 et nous espérons pouvoir le publier au printemps 2020. Le projet a pris bien plus de temps que prévu à l'origine car nous avons décidé en cours de route d'y intégrer la base de données de gestion des membres. Ceci allègera considérablement le travail de Chrystelle qui doit actuellement modifier 3 bases de données différentes lorsqu'une adresse, une formation continue ou un statut de membre doit être mis à jour. Le site est développé sur Wordpress et comprendra une carte sur laquelle sont répertoriées les randonnées proposées par nos membres, ainsi qu'un intranet avec toutes les informations utiles à nos membres.

Un groupe de travail composé uniquement d'accompagnatrices en montagne s'est créé fin 2019 afin de repenser l'appellation de notre métier et notre logo. Ce dernier est uniquement masculin, et pour la petite histoire, la version féminine de « accompagnatori » signifie tout autre chose en bien moins flatteur.

Le comité de l'ASAM-SWL a été abordé à maintes reprises depuis plusieurs années par des membres qui trouveraient bien que nous puissions bénéficier de **rabais** ou de la **gratuité** dans les **cabanes** du CAS, au même titre que les guides de montagne. Des démarches ont été faites auprès du secrétariat central du CAS sans succès. Il nous a été dit qu'il faudrait approcher les sections régionales du CAS et les gardiens de cabane. Le comité de l'ASAM-SWL souhaite déléguer ce projet passionnant à un groupe d'accompagnateurs/trices en montagne motivés. Par extension, un projet similaire pourrait être envisagé pour les remontées mécaniques.

L'ASAM-SWL a créé en 2019 des **broches** destinées aux membres et disponibles en 4 langues. La première broche est gratuite, les suivantes peuvent être commandées au tarif de 10 CHF par personne. La version féminine en français et en allemand sera disponible début 2020.



Le flop de l'année aura été sans doute le projet « **pharmacie** » en collaboration avec l'ASGM. La section Valais Romand s'est beaucoup impliquée pour produire un excellent projet de convention avec l'ASGM afin que nos membres puissent obtenir la pharmacie des guides. Le document transmis est au final malheureusement resté lettre morte du côté de l'ASGM.

Formations

L'ASAM-SWL a organisé une première **formation complémentaire T4** à Château d'Oex, avec 17 participant·es. La section Haut-Valais a également organisé deux formations T4 à Zermatt, pour un total de 17 participant·es. Au 31 décembre, 22 accompagnateurs/trices en montagne ont obtenu leur autorisation T4 auprès de leur canton de résidence.

L'ASAM-SWL a collaboré étroitement avec l'ASGM pour la mise sur pied de ces cours, tout en préservant son indépendance. Suite à cette première expérience, le comité de l'ASAM-SWL a souhaité poser un cadre interne pour l'organisation de ces formations complémentaires. Pour rappel, les formations T4 permettent à celles et ceux qui passent l'évaluation avec succès d'obtenir une autorisation spéciale pour guider la clientèle dans du T4. Un projet de règlement mis sur pied par le comité a été soumis aux président·es de section lors de la dernière conférence des président·es le 25 novembre 2019. Le comité de l'ASAM-SWL espère pouvoir finaliser le document début 2020.

8 **formations continues** ont été organisées par l'ASAM-SWL, sans compter toutes les formations organisées par les sections. Un sondage a été effectué parmi nos membres en été pour déterminer les besoins en formation continue pour 2020. Les demandes de formations continues reçues concernent la géologie, les techniques d'animation, la cuisine avec des plantes sauvages, le comportement face aux chiens de protection, les premiers secours, la sécurité estivale, l'orientation et la météorologie.

La commission validation des formations continues a traité 40 demandes.

Le secrétariat de l'ASAM

Le secrétariat de l'ASAM-SWL est assuré par Chrystelle Massy, employée de la société Fiduciaire des 4000 à Grimentz. Les tâches usuelles qu'elle assume avec sérieux et professionnalisme sont les suivantes :

- Traiter les emails et la correspondance
- Tenir à jour la liste des membres : inscriptions, mises à jour, renouvellement, contrôle des formations et des RC, cartes de membres et timbres UIMLA, mise à jour du site
- Gérer les inscriptions aux formations continues de l'ASAM-SWL (relances, facturation, attestations) et l'administration des demandes de validation
- Préparer et participer à l'assemblée des délégué-es, à la conférence des présidents, prendre les PV
- Gérer la comptabilité, la facturation, les décomptes annuels pour les assurances, les cotisations pour les sections

Il est important de noter que la gestion des membres demande beaucoup de temps car il faut contrôler, pour chaque membre, les documents fournis (assurance, formations continues) et mettre à jour trois bases de données : un fichier excel, le site internet ainsi que la base de données du logiciel de comptabilité.

Nombreux sont nos membres qui ne s'acquittent pas de leurs cotisations dans les délais et Chrystelle doit faire plusieurs rappels. Rappelons également que selon l'article 6 de nos statuts, un-e membre qui ne s'acquitte pas de ses cotisations annuelles après deux rappels est radié-e d'office.

En 2019, d'autres **tâches exceptionnelles** ont été également réalisées. Parmi celles-ci, celles qui ont demandé le plus de temps sont la **gestion administrative des cours T4**, la facturation pour les ventes de matériel **Salewa**, et la préparation des colis (ceci sera assuré par Salewa en 2020) et la participation au développement de la **nouvelle base de données** des membres du futur site internet. Cette base de données devrait permettre de grandement simplifier la gestion des membres en limitant le nombre de systèmes à mettre à jour et en permettant une gestion des données personnelles directement par les membres.

Tout ce travail doit être effectué dans le temps imparti, à savoir 12.5 heures par semaine. Il y a des périodes moins chargées (l'été) qui permettent de compenser des plus chargées (entre l'automne avec le renouvellement annuel des membres et l'Assemblée des Délégué-es). Dans tous les cas, nous remercions nos membres de tenir compte de cela et de faire preuve de bienveillance lorsqu'ils n'obtiennent pas une réponse immédiate aux questions qu'ils posent par email !

Événements

Dans le cadre du **Festival Salamandre** à Morges, du 18 au 20 octobre 2019, l'ASAM-SWL a participé au Lab'O Forum et accompagné plus de 150 personnes lors de 6 randonnées sur le chemin du Festival, sur le thème des jardins sauvages. Le stand ASAM-SWL a attiré 300 visites grâce au bricolage nature, à l'organisation du traditionnel concours et à l'exposition de graines de plantes sauvages. La prochaine édition aura lieu du 23 au 25 octobre 2020.



Lors du **Villars Rando Festival** du 28 au 30 juin 2019, 30 accompagnateurs/trices en montagne ont proposé 44 randonnées auxquelles ont participé 239 visiteurs. Ce chiffre en baisse par rapport aux années précédentes, et ce en grande partie à cause de la canicule, a été largement compensé par la forte participation des écoles : environ 500 élèves de 24 classes de la région ont pu effectuer une course d'école. Le choix du thème – la musique – a été une source d'inspiration pour les accompagnateurs/trices et la communication. En 2020, le festival aura lieu les 5 et 6 septembre, sur le thème « bien-être ».



Le comité souhaiterait que l'ASAM-SWL soit présente lors d'événements se tenant en Suisse alémanique.

Activités des autres commissions



Nos deux délégués UIMLA se sont rendus à Brasov pour **l'assemblée générale annuelle de l'UIMLA**. Un nouveau bureau exécutif présidé par l'Espagne et la France a été élu dans une ambiance tendue. La trésorerie est assurée par l'Italie, tandis que le poste de secrétaire reste vacant. Le nouveau bureau s'est engagé à faire des propositions pour rendre le système de vote actuel plus égalitaire. Par ailleurs, UIMLA a publié son manuel technique estival, un condensé du matériel utile à l'AM et des techniques à utiliser pour la progression ou le sauvetage de clients.

La **cellule de crise** n'a très heureusement pas été sollicitée en 2019. Elle s'est réunie une fois à Berne en automne après la conférence « Un grave accident » qui s'est déroulée à Sion le 27 septembre, afin d'y intégrer les apprentissages dans son fonctionnement.

L'ASAM-SWL a aussi été représentée à l'assemblée générale de l'association **Nature & Loisirs** (<https://natur-freizeit.ch/association-nature-et-loisirs>). L'association « Nature & Loisirs », créée en 2016, a pour but de motiver les adeptes d'activités récréatives et de sport à adopter un comportement respectueux de la nature et de l'environnement, en menant des campagnes ciblées, adressées à un large public. Elle encourage la mise en réseau d'acteurs dans les domaines de la nature et des loisirs, contribue à la résolution de conflits et améliore la disponibilité de compétences, de standards ainsi que de prestations et de produits à haute valeur ajoutée.

La section Valais Romand s'est engagée à représenter l'ASAM dans un groupe de travail en Valais chargé d'élaborer des règles pour les parcours hivernaux dans les districts francs fédéraux (en particulier celui du Val Ferret – Combe de l'A), sur mandat de la Conférence suisse des Conseillers d'Etat en charge de la Forêt, de la Faune et du paysage et en lien avec l'Office fédéral de l'environnement.

Les membres de la commission recherche de fonds ont préparé un gros dossier de demande de fonds pour soutenir un projet de courses d'écoles en Romandie. Pour le moment malheureusement cette initiative n'a pas été couronnée du succès escompté.

Une petite équipe s'est chargée de développer la présence de l'ASAM-SWL sur Facebook.

Activités des sections

Les sections de l'ASAM-SWL sont actives dans leurs régions respectives par exemple au travers de projets, d'actions de promotion, ou en proposant des formations continues à leurs membres. Voici quelques exemples des actions menées par les sections en 2019

La **section Valais Romand** a mené plusieurs actions en 2019 pour accroître la visibilité du métier. Elle a proposé 13 randonnées accompagnées avec des client-es, et au moins un média, dont 7 ont pu avoir lieu. Cette action s'est faite en partenariat avec la section Haut-Valais et le soutien de la banque Raiffeisen à hauteur de 2'000.-. Les accompagnateurs/trices de la section étaient par ailleurs présent-es sur le site à empreintes du Vieux-Emosson (de la fin juillet à la fin août et un week-end en septembre). Cette action est en partenariat avec la commune de Finhaut, l'Office du tourisme de la Vallée du Trient et le Musée d'histoire naturelle de Genève. Enfin, la section Valais Romand a participé au projet Adapt PT Mont-Blanc. C'est un projet international F/I/CH qui a pour objectif de mettre autour d'une table les acteurs (politiques, institutions, tourisme, architectes et bien d'autres) afin de mettre à disposition une boîte à outils pour anticiper le réchauffement climatique de la région Mont-Blanc.

La **section Fribourg** a organisé 21 randonnées accompagnées dans le cadre du projet « L'école à la découverte du canton de Fribourg », soutenu par les 4P (4 piliers de l'économie fribourgeoise regroupant la Banque Cantonale de Fribourg, l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments, Groupe E et les Transports publics fribourgeois), de l'UFT (Union Fribourgeoise du Tourisme) et la DICS (Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport). Ces courses d'école ont concerné 426 élèves de 8 à 12 ans, et 39 enseignant-es et accompagnant-es, essentiellement romand-es. Elles se sont déroulées principalement en Gruyère et au Lac Noir sur les thèmes de la forêt, la Poya, le patrimoine bâti, le paysage et les milieux humides.

L'événement phare de la **section Genève**, Festiraquettes, a lieu chaque année au Col de la Givrine. Il a pour but de faire découvrir la raquette, mais également le métier de l'accompagnateur/trice en montagne, au travers de courtes randonnées et d'animations nature à petit prix. Lors de l'édition 2019, les accompagnateurs/trices en montagne ont également guidé des randonnées nocturnes. Par ailleurs, les accompagnateurs/trices en montagne de la section Genève encadrent chaque semaine les écoliers lors des « semaines multicolores » dans deux maisons du Département de l'Instruction Publique du canton. Pour finir, le comité de la section est impliqué dans le développement du projet Genève Montagne. En 2019, Genève Montagne a pu inaugurer des blocs d'escalade au parc Chuit et ce parc est à disposition des accompagnateurs/trices pour des animations nature.

Les **sections Vaud et Arc Jurassien** ont mis en place une collaboration avec l'Office du tourisme de Sainte-Croix-Les Rasses. Un flyer propose des randonnées thématiques.

La **section Grisons** a été mandatée pour l'entretien des sentiers de randonnées dans le canton, pour une durée d'environ 30 jours.

Répartition des membres par section

Section	Membres en section principale	Membres en section secondaire
Arc Jurassien	19	2
Fribourg	40	1
Genève	29	2
Graubünden	73	3
Intercantonale	42	
Nord-Schweiz	30	2
Oberwallis	44	7
Tessin	6	3
Valais Romand	88	15
Vaud	64	3
TOTAL	435	38

Adhésions en 2019

Nom	Prénom	Formation	Section	Statuts
Abt	Daniel	ASGM	Intercantonale	National
Abt	Dominik	ASGM	Intercantonale	UIMLA
Angst	Ben J.	ASGM	Nord-Schweiz	National
Anrig	Michel	BAW	BWL	National
Aubert	Pierre	ASGM	Vaud	National
Bachofner	Andreas	ASGM	Intercantonale	UIMLA
Bailod	Yves	Anniviers Formation	Vaud	National
Baumgartner	Karin	ASGM	Intercantonale	National
Beutler	Hans-Jürg	ASGM	Intercantonale	National
Biner	Stéphane	Anniviers Formation	Valais Romand	en formation
Biselx	Yorick	Anniviers Formation	Valais Romand	en formation
Bögli	Philippe	Anniviers Formation	Genève	en formation
Borcard-Pury	Véronique	ASGM	Fribourg	National
Bourban	Frédéric	Anniviers Formation	Valais Romand	en formation
Bugmann	Annette	ASGM	Intercantonale	National
Burri	Bernard	ASGM	Intercantonale	UIMLA
Bussard	Aude	Anniviers Formation	Vaud	en formation
Caboussat	Nathalie	ASGM	Vaud	National
Carron Lambiel	Sylvaine	Anniviers Formation	Valais Romand	UIMLA
Clark	Sarah	ASGM	Intercantonale	National
Collet	Shadia	Anniviers Formation	Fribourg	en formation
Crettaz	Dorothee	Anniviers Formation	Fribourg	en formation
Degiorgi	Daniele	ASGM	Intercantonale	National

Delaloye	Pierre	ASGM	Valais Romand	UIMLA
Nom	Prénom	Formation (école)	Section	Statuts
Demont	Guido	BAW	BWL	en formation
Dorn	Brigitte	ASGM	Intercantonale	National
Dubach	Hansueli	ASGM	Intercantonale	National
Duriaux	Samuel	Anniviers Formation	Fribourg	en formation
Dürst	Katja	ASGM	Intercantonale	National
Egli	Sandra	ASGM	Intercantonale	UIMLA
Frei	Dominik	ASGM	Intercantonale	UIMLA
Freyss	Antoine	Anniviers Formation	Fribourg	en formation
Gaspoz	Céline	Anniviers Formation	Valais Romand	en formation
Golfetto	Christian	ASGM	Intercantonale	UIMLA
Gschwind	Anita	BAW	BWL	en formation
Häring	Melanie	ASGM	Intercantonale	National
Hartmann	Urs Thomas	ASGM	Arc Jurassien	National
Hehlen	Jörg	ASGM	Intercantonale	UIMLA
Herzog	Ursula	ASGM	Intercantonale	National
Hohenegger	Severin	BAW	BWL	National
Howald	Mathieu	Anniviers Formation	Genève	en formation
Jud	Anina	ASGM	Intercantonale	National
Kern	Susanne	BAW	BWL	en formation
Kleinknecht	Sarah	ASGM	Valais Romand	UIMLA
Kock	Stéphane	ASGM	BWL	en formation
Koehler	Jean-Michel	Anniviers Formation	Vaud	UIMLA
Krummenacher	Benoît	Anniviers Formation	Fribourg	en formation
Lesonneur	Camille	Anniviers Formation	Vaud	en formation
Marchand	Laurie	Anniviers Formation	Arc Jurassien	en formation
Mathis	Carmen	ASGM	Intercantonale	National
Menu	Dominique	Brevet français	Genève	UIMLA
Monteleone	Pascal	ASGM	Fribourg	National
Morrongiello	Tony	Anniviers Formation	Valais Romand	en formation
Müller	Claudia	ASGM	Intercantonale	UIMLA
Nicolet	Stéphane	Anniviers Formation	Vaud	UIMLA
Overney	Thierry	Anniviers Formation	Genève	en formation
Pahin	Louis	Brevet français	Genève	UIMLA
Ranzoni	Yves	Anniviers Formation	Valais Romand	en formation
Rinaldi	Stéphane	ASGM	Valais Romand	National
Rudin	Christian	ASGM	Intercantonale	UIMLA
Scheeres	Siebrig	ASGM	Oberwallis	en formation
Scheuber	Werner	ASGM	Intercantonale	National
Schlittler	Ueli	ASGM	Intercantonale	National
Sieber	Martin	ASGM	Intercantonale	National
Sievi	Gabriela	BAW	BWL	UIMLA
Sres	Sabine	ASGM	Intercantonale	National
Stollwitzer	Ulrich	ASGM	BWL	UIMLA

Tanner	Sibylle	ASGM	Nord-Schweiz	en formation
Nom	Prénom	Formation (école)	Section	Statuts
Timmerman	Vincent	Anniviers Formation	Vaud	en formation
van de Vijfeijken	Léonie	ASGM	Intercantonale	UIMLA
Van der Elst	Famke	Anniviers Formation / ASGM	Vaud	en formation
Vielhaber	Harald	ASGM	Intercantonale	National
Vuissoz	Nathalie	Anniviers Formation	Valais Romand	en formation
Wäfler	Daniela	ASGM	Intercantonale	National
Wolti	Roger		Tessin	UIMLA
Werder	Christian	ASGM	Intercantonale	National
Zorzi	Nathalie	Anniviers Formation	Valais Romand	en formation

Départs en 2019

Nom	Prénom		Statut	Section
Brügger	Heribert	démission	UIMLA	Oberwallis
Buchs	Eric	démission	National	Fribourg
Caminada	Adalbert	démission	National	BWL
Dardenne	Annick	démission	UIMLA	Valais Romand
Gascard	Benoit	démission	UIMLA	Vaud
Genet	Mélanie	démission	UIMLA	Valais Romand
Mange	Gérald	démission	UIMLA	Genève
Monbaron	Vincent	démission	UIMLA	Valais romand
Roblin	Judith	démission	National	Genève
Schmutz	Martin	démission	National	BWL
Thomi	Muriel	démission	National	Fribourg
Waser	Thierry	démission	National	Fribourg

Finances

Bilan 2019

ACTIFS	31.12.2019	31.12.2018	PASSIFS	01.01.2019	31.12.2018
ACTIFS CIRCULANTS	152 470.87	151 054.71	FONDS ETRANGERS	137 719.64	138 128.06
<i>Liquidités</i>			<i>Créanciers</i>	19 914.64	11 823.66
Poste	89 518.11	95 060.91	Créanciers	12 632.19	5 575.86
Poste déposito	13 602.80	13 602.80	Créanciers CPM - Comité	5 682.45	4 447.80
Poste compte Form. continue	14 616.71	6 905.50	Créanciers FC	1 600.00	1 800.00
Compte Raiffeisen	24 599.30	24 609.45	Passifs transitoires	117 785.00	113 127.00
<i>Débiteurs</i>			Passif transitoire	13 400.00	15 500.00
Débiteurs	7 405.95	7 648.05	Passif trans. cotisations membres	63 700.00	61 660.00
<i>Stocks</i>			Passif trans. cotisations admission	300.00	
Stock fournitures ASAM-UIMLA	1 200.00	1 700.00	Passif trans. cotisations sections	15 710.00	12 720.00
<i>Transitoires</i>			Passif transitoire RC membres	20 076.00	18 648.00
Actifs transitoires	1 528.00	1 528.00	Passif transitoire PJ membres	4 599.00	4 599.00
ACTIFS IMMOBILISES	1 286.00	2 101.00	Comptes courants	20.00	13 177.40
Site internet	22 847.40	22 847.40	C/c cotisations sections	20.00	740.00
Fond d'amort. site internet	-22 067.40	-21 547.40	C/c assurance RC	0.00	11 744.40
Mobilier et matériel d'exposition	1.00	1.00	C/c assurance PJ	0.00	693.00
Logo, brevets	11 340.40	11 295.40	FONDS PROPRES		
Fond d'amortissement logo	-10 835.40	-10 495.40	Capital propre	9 883.58	9 883.58
			Bénéfice ou perte reportée	5 144.07	6 696.78
			Résultat d'exercice	1 009.58	-1 552.71
TOTAL	153 756.87	153 155.71	TOTAL	153 756.87	153 155.71

Compte de résultat 2018 / 2019 - Budget 2019 / 2020

Produits	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Budget 2020
Cotisations	64 948.40	65 100.00	67 310.00	82 700.00
<i>Cotisation membres</i>	62 348.40	62 500.00	64 510.00	80 100.00
<i>Cotisation admission</i>	2 600.00	2 600.00	2 800.00	2 600.00
Recettes formations	13 300.00	13 200.00	52 490.00	33 000.00
<i>Formation continue</i>	10 100.00	10 000.00	11 890.00	11 000.00
<i>Formation T4</i>	-	-	37 400.00	22 000.00
<i>Audit écoles</i>	3 200.00	3 200.00	3 200.00	-
Recettes matériel	11 600.80	8 000.00	12 593.40	9 500.00
<i>Ventes fournitures UIMLA + ASAM</i>	285.00	-	1 710.00	1 500.00
<i>Matériel Salewa</i>	11 315.80	8 000.00	10 883.40	8 000.00
Autres produits	94.10	7 000.00	1 107.00	8 050.00
<i>Recettes administratives</i>	25.00	-	80.00	50.00
<i>Recettes diverses (fonds affectés)</i>	69.10	7 000.00	1 027.00	4 000.00
<i>Fonds affectés</i>	-	-	-	4 000.00
Total des produits	89 943.30	93 300.00	133 500.40	133 250.00
Charges	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Budget 2020
Frais généraux	35 664.25	33 500.00	35 553.45	51 100.00
<i>Mandat secrétariat</i>	26 000.00	24 000.00	26 000.00	41 600.00
<i>Frais d'administration (sans site internet)</i>	9 664.25	9 500.00	9 553.45	9 500.00
Charges formations	7 022.60	7 500.00	44 289.35	28 000.00
<i>Formation Continue</i>	5 400.00	7 500.00	6 650.00	7 000.00
<i>Formations T4</i>	-	-	36 339.15	21 000.00
<i>Audits</i>	1 622.60		1 300.20	-
Charges matériel	12 766.42	10 200.00	14 554.90	9 000.00
<i>Achat fournitures ASAM + UIMLA</i>	2 500.00	-	2 527.25	1 000.00
<i>Achat matériel Salewa</i>	10 266.42	10 200.00	12 027.65	8 000.00
Frais de fonctionnement	18 588.34	18 800.00	14 232.40	22 000.00
<i>Indemnité comité</i>	4 000.00	4 000.00	5 000.00	6 000.00
<i>Frais comité</i>	6 542.20	6 000.00	4 338.50	6 000.00
<i>Frais commissions*</i>	4 104.29	4 800.00	1 860.80	6 500.00
<i>Frais AD</i>	3 941.85	4 000.00	3 033.10	3 500.00
Cotisations	4 574.80	3 900.00	3 800.53	2 500.00
<i>UIMLA</i>	1 381.00	1 400.00	1 412.33	
<i>Autres (OREPAM, Natur & Freizeit)</i>	3 193.80	2 500.00	2 388.20	2 500.00
Promotion	11 279.60	19 700.00	18 700.19	19 400.00
<i>Supports communication</i>		1 200.00	-	2 000.00
<i>Événements</i>	4 900.00	12 000.00	10 820.50	15 400.00
<i>Site internet **</i>	6 379.60	6 500.00	7 879.69	2 000.00
Amortissement	1 600.00	1 500.00	1 360.00	1 000.00
Total des charges	91 496.01	95 100.00	132 490.82	133 000.00
Résultat d'exploitation	- 1 552.71	- 1 800.00	1 009.58	250.00

* Cellule de crise, CPM, UIMLA, Orisque, fundraising / ** maintenance du site actuel et développement du nouveau site

Remerciements

Le comité de l'ASAM-SWL tient à remercier chaleureusement :

- Toutes et tous les bénévoles impliqué·es au sein du comité, des commissions, des projets et des sections de l'ASAM-SWL
- Chrystelle Massy et la société Fiduciaire des 4000
- Isabelle Bonjour, membre de la Cellule de Crise
- Tous les formateurs des formations continues organisées par l'ASAM-SWL ou les sections
- Le comité de l'AARI
- Danielle Zufferey-Wenger et Christian Rion de l'AFAMM (Association pour la Formation des Accompagnateurs en Montagne)
- Martine Golay Ramel et Sylvie Peter de Anniviers Formation
- Markus Ruff et Werner Stucki de la formation Suisse Rando (Berufslehrgang Wanderleiter Schweizer Wanderwege)
- Les membres du groupe de travail T4
- Marco Mehli, Pierre Mathey, Xavier Fournier et Paul Campiche de l'ASGM
- Mathias Remund, Markus Feller et Stefanie Mägert de l'OFSP
- Lista Stucki et Josiane Biemann du SEFRI
- Nathan Henonin, représentant de Salewa
- Shin-Ichiro Eto, directeur de mont-bell (Suisse) SA
- Sergei Aschwanden, Sébastien Burdet, Bastien Dupertuis et Valérie Neukomm, de l'Office de Tourisme de Villars
- Les 4P, l'UFT et la DICS pour le projet « L'école à la découverte du Canton de Fribourg »
- Genève Montagne
- Le département de l'Instruction Publique de Genève
- La Banque Raiffeisen, la commune de Finhaut, l'Office du tourisme de la Vallée du Trient et le Musée d'histoire naturelle de Genève pour le projet sur le site à empreintes du Vieux-Emosson
- L'Office du tourisme de Sainte-Croix-Les Rasses
- Julien Perrot et Karin Masselink de la Salamandre
- Reto Soler de Nature & Loisirs
- Bruno Hasler du Club Alpin Suisse
- Stefan Kaufmann, Wanderwege Graubünden
- Christian Hermann de Rhône FM
- Le bureau exécutif de UIMLA
- Gabriele Suck, notre traductrice
- Waltraut Wittenberg, interprète à l'Assemblée des délégué·es 2019



ASAM-SWL
Route de Moiry 5
3961 Grimentz
info@asam-swil.ch

Impressum

Rédaction : E. Gabioud et C. Massy

Contributeurs : S. Currat, P. Beuché, L. Bourquin, N. Thiel, S.A. Bergamin, C. Aebi

Relecture : P. Leheup, M. Mouthon, A. Niedermann, B. Sauvain

Traduction : G. Suck

© ASAM-SWL, 2020